ANTIDOTE

USD Cgt Santé et Action Sociale des Yvelines

Numéro 27 – 1er Trimestre 2025

Sommaire :

Edito : En finir avec Doctolib ! - Dr Christophe Prudhomme
Pages 2 et 3 : Focus - CH François Quesnay de Mantes-la-Jolie
Page 4 : 8 mars : Femme et professionnelle de santé

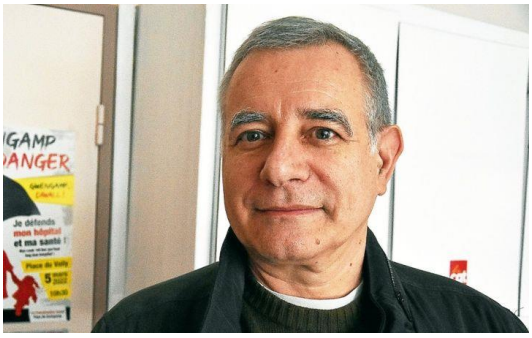

En finir avec Doctolib !!!

Les médecins ne disposant plus de secrétariat ont confié leur prise de rendez-vous à l'application Doctolib. Pour ceux qui maîtrisent l'outil numérique, la recherche d'un professionnel de santé et la prise de rendez-vous ont été facilitées. Cependant, l'absence de contact direct ne permet plus d'expliquer à son médecin son problème pour adapter le délai de la consultation ou pouvoir bénéficier d'un conseil.

Après s'être arrogé une place de quasi-monopole dans la gestion des consultations, Doctolib propose un espace de stockage centralisé des données de santé. L'argument reste toujours de faciliter le travail des médecins. Mais c'est là que le bât blesse. En effet, les données de santé, très sensibles, valent de l'or. C'est la raison pour laquelle la Sécu a mis en place un carnet de santé numérique, « Mon espace santé », avant d'éviter justement la captation de ces données par des sociétés commerciales.

Comment, alors, accepter que des données personnelles confidentielles, couvertes par le secret médical, tombent dans les mains de marchands qui, quels que soient les contrôles et les règles édictés, chercheront à les contourner pour maximiser leurs profits ? Comment faire confiance à une société qui stocke ses données sur les serveurs d'Amazon soumis aux règles américaines qui autorisent la vente de ces données ?

330 millions par an d'argent de la santé qui finit dans leurs poches

Qui plus est, la structure financière de Doctolib est particulièrement opaque. La société annonce n'avoir pas fait de bénéfices jusqu'à présent, mais elle est valorisée à plus de 6 milliards d'euros. Il s'agit typiquement de ce qu'Emmanuel Macron et ses amis financiers appellent une licorne, qui bénéficie de nombreuses aides directes et indirectes de l'État ; avec 100 000 à 150 000 professionnels abonnés à un coût moyen de 200 euros par mois, c'est plus de 330 millions par an d'argent de la santé qui finit dans les poches de Doctolib ! Et qui pourrait, à un moment donné, être racheté par un groupe comme Amazon ou Google !

La seule garantie d'une sécurisation minimale des données est que ce soit l'assurance-maladie qui en assure le stockage et la gestion. Pour cela, il est urgent que la montée en charge de « Mon espace santé » s'accélère et que cet outil numérique propose de gérer les rendez-vous des médecins. Sur cette question, comme toujours, la profession médicale argumente qu'elle ne veut pas être sous la coupe de la Sécu. Mais est-ce mieux d'être sous celle d'Amazon ? Il est donc urgent d'exclure Doctolib de cette activité avant que cette affaire ne devienne un scandale du même type que celui des Ehpad ou des crèches.

Comment faire confiance à une société qui stocke ses données sur les serveurs d'Amazon soumis aux règles américaines qui autorisent la vente de ces données ? Et qui pourrait, à un moment donné, être racheté par un groupe comme Amazon ou Google ?

Docteur Christophe Prudhomme, médecin urgentiste - AMUF et Fédération Cgt Santé et Action sociale

Contact USD 78 : Courriel : usdsante.cgt78@orange.fr - Tel : 0670280072
Permanence le vendredi de 9h à 16h - Centre Hospitalier de PLAISIR (site rue Mansart)

FOCUS : Centre Hospitalier François Quesnay de Mantes-La-Jolie

***Le Centre Hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie est le fruit d'une longue histoire*.**

Dès 1226, en effet, Mantes-la-Jolie s'est dotée d'une léproserie, la Maladrerie Saint-Lazare. Il faudra attendre le XVIème et le XVIIème siècle pour que des soins commencent à être prodigués aux malades hébergés. Cette activité est devenue prépondérante au XXème siècle, conséquence de l'essor des connaissances médicales et de la création de la Sécurité Sociale.

Au milieu du XIXème siècle, l'hôpital hospice fut substitué à l'ancien Hôtel Dieu près de la collégiale, puis rasé à la fin des années 1950 pour permettre l'ouverture en 1997 du nouvel hôpital, situé boulevard Sully.

Le centre hospitalier François Quesnay (CHFQ) se situe à Mantes-la-Jolie au sein du groupement hospitalier de territoire Yvelines-Nord (GHT) où la précarité et la pauvreté sont prégnantes (zone en cours de désertification médicale, population socialement défavorisée, espérance de vie plus faible qu'en Île-de-France et natalité dynamique). En l'absence de déclaration de médecin traitant par 20 % de la population adulte, contre 11 % au niveau national, le CHFQ constitue le service de premiers recours du territoire.

Le bâtiment principal regroupe les activités de Médecine, Chirurgie, Gynéco-Obstétrie d'une capacité de 336 lits, le bâtiment de l'USLD-EHPAD d'une capacité de 100 places, le Pôle de psychiatrie d'une capacité de 56 places, regroupant dans un bâtiment 2 services de psychiatrie et une Unité de Crise, et excentrés du bâtiment principal un Hôpital de Jour de Pédo-Psychiatrie, 2 CMP et 1 CMPI. Et nous avons la Maison des Adolescents situé dans le Centre-Ville de Poissy.

Les Chiffres clés :

Chaque année, les équipes du Centre Hospitalier :

- réalisent plus de 23 000 hospitalisations complètes
- accueillent 63 500 urgences
- reçoivent 106 500 personnes en consultation externe
- pratiquent près de 7 700 interventions chirurgicales
- réalisent environ 8 500 hospitalisations de jour et séances
- transportent par le Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) près de 1150 patients.

Pour cela, le Centre Hospitalier :

- emploie environ 1 800 personnes dont environ 220 médecins
- dispose d'un budget de fonctionnement d'environ 127 millions d'euros.

Cette belle présentation cache derrière de terribles désastres dont les principaux constats de la Cour Régionale des Comptes sont :

- Une situation financière critique avec un risque de liquidité et un autofinancement insuffisant
- Une baisse tendancielle des activités médicales et chirurgicales, expliquée par une fuite des patients hors du territoire, mais une coopération inter-établissements renforcée *(MAIS A QUEL PRIX ?)*
- Un service des urgences sous tension du fait de vacances de postes et de locaux inadaptés *(Soyons rassurés, le nouveau bâtiment des Urgences se construit… Locaux plus spacieux… l'organisation nous verrons ça plus tard…)*
- Des services médico-sociaux déficitaires depuis de nombreuses années et insuffisamment pilotés
- Des progrès en matière de fiabilité comptable mais des délais de recouvrement qui restent anormalement longs *(pour information l'Article R. 2192-11 du Code de la Commande Publique, le délai devrait être de 50 jours, actuellement nous frôlons les 100 jours)*
- Une difficulté à s'inscrire dans une trajectoire stratégique dont l'avancement serait mesurable en l'absence de contractualisation interne avec les pôles médicaux, de volet stratégique du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Agence Régionale de Santé et d'un dialogue de gestion réduit.

Ici, le constat des agents est :

- Usure professionnelle : on se blesse, on devient inapte à notre poste, on nous propose des postes de reclassement sans connaître les missions et le métier de notre nouveau poste !
- De beaux projets qui font rêver sur le papier mais qu'on aurait dû mettre en place la veille donc aucune organisation, aucune communication et l'ARS qui nous promet des petits sous si nous atteignons les « cibles » !

Pour le coup, la communication… Mais qu'est-ce que c'est que ce mot ?

- Le matériel, on en parle ? Pas besoin, il n'y en a pas, il n'y a plus de sous dans les enveloppes. Il faut retenter de les commander pour l'année suivante…
- Si un jour la badgeuse ne fonctionne pas : attention, il faut apporter des preuves que nous étions bien présents ce jour-là. Les preuves qu'on nous demande ? Ben un fax que nous aurions envoyé, une trace de notre connexion sur les logiciels métiers…)
- Des Directeurs en veux-tu en voilà : mais qui s'occupent de nous ? Tout le monde et surtout personne à la fois. Alors comment voulez-vous que notre hôpital aille mieux ? De quoi ont besoin les patients ? De médecins et de soignants pour les soigner, de secrétaires pour toutes leurs démarches mais certainement pas d'autant de Directeurs.

Une Direction qui dit nous écouter mais qui fait tout son contraire : Provocation ou mépris...

Cette situation préoccupante ne peut que démotiver les personnels. La Cgt est au contact permanent des équipes, elle entend cette souffrance qui s'amplifie mais ne baisse pas les bras. Ensemble, unis, nous devons lutter toujours et encore pour redonner un sens à nos métiers et redonner toute sa place à notre établissement dans le Nord-Yvelines.

Syndicat Cgt du CHFQ de Mantes-la-Jolie

Les professionnelles de santé : Des femmes en première ligne pour la Journée des Droits des Femmes.

Le **8 mars, Journée Internationale des Droits des femmes,** est l'occasion de mettre en lumière celles qui, chaque jour, œuvrent pour notre santé. Les femmes sont majoritaires dans de nombreuses professions médicales et paramédicales, mais restent confrontées à des inégalités persistantes.

Une féminisation massive des métiers de la santé.

Aujourd'hui, les femmes représentent une large majorité dans le secteur de la santé. En France, elles constituent :

- Plus de 90 % des infirmières et aides-soignantes ;
- Près de 60 % des médecins, avec une proportion encore plus élevée chez les jeunes générations ;
- Une écrasante majorité des sage-femmes (plus de 97%) ;
- Une forte présence dans les métiers de la pharmacie, kinésithérapie, et psychologie.

Cette féminisation s'explique par l'évolution des mentalités, l'accès élargi aux études médicales et l'attractivité de ces métiers, qui allient compétences techniques et relationnelles.

Des INÉGALITÉS PERSISTANTES !!!!

Malgré leur nombre, les professionnelles de santé rencontrent encore des obstacles :

- Un écart salarial : À poste et expérience équivalents, les femmes médecins gagnent en moyenne 30 % de moins que leurs collègues masculins, notamment en raison d'une moindre installation en libéral et d'un accès plus difficile aux postes à haute responsabilité.
- Des discriminations et stéréotypes : certains secteurs, comme la chirurgie ou la cardiologie, restent largement masculins, et les femmes y sont encore sous-représentées.

Une charge mentale accrue : Comme dans d'autres professions, elles doivent souvent concilier travail intense et responsabilités familiales.

Des figures inspirantes et une évolution en marche ! De nombreuses femmes marquent l'histoire de la médecine, de Marie Curie, pionnière de la radiologie, à Odile Launay, spécialiste des vaccins. Aujourd'hui, des collectifs et syndicats se battent pour :

- L'égalité salariale,
- Un meilleur équilibre vie professionnelle / vie privée,
- Une reconnaissance accrue du rôle des femmes dans la santé.

En cette Journée Internationale des Droits des Femmes, il est essentiel de valoriser ces professionnelles qui soignent, accompagnent et sauvent des vies, tout en œuvrant **pour un avenir plus juste et plus égalitaire**.

À toutes ces femmes de la santé, MERCI !!!!